



# COMMISSION ACTI'BB

## Séances « Psychomotricité »

Dans le cadre de la Commission Acti'BB de l'AIPE, le groupe de parents et professionnels prévoit de mettre en place des séances de psychomotricité encadrées par une psychomotricienne, Aurore Périer.

Cette activité s'adresse à des enfants **dès l'acquisition de la marche ou se déplaçant au sol et jusqu'à 24 mois.**

La session comportera **10 séances** qui auront lieu les vendredis matins tous les 15 jours (hors vacances scolaires) à la **salle de Psychomotricité de Rives** (110 rue Bayard).

Deux horaires sont proposés : **à 9h ou à 10h**

Dates : 1<sup>er</sup> et 15 février 2019

8 et 22 mars

5 avril

3 et 17 mai

7 et 21 juin

5 juillet

 Tourner SVP



Commission ACTI'BB

SEANCES PSYHOMOTRICITE 2018

COUPON REPONSE **accompagné du règlement**

1<sup>er</sup> groupe 9h

2<sup>ème</sup> groupe 10h

Nom des parents : \_\_\_\_\_

Nom prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Structure :  Ribambelle  Balancelle  P'tits Loups  Envol

RAM : Nom de l'assistante maternelle : \_\_\_\_\_  Autre \_\_\_\_\_

Règlement : 1 enfant 40€ + adhésion 8€

Signature des parents :

Chèque n°.....

Une participation financière est demandée aux familles :

- 40 € pour 1 enfant +8 € d'adhésion annuelle à l'AIPE

Les Groupes sont limités à **12 enfants. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.**

Les structures participent également financièrement à ce projet.

Une tenue confortable est conseillée pour la pratique de cette activité.

Merci de bien respecter les horaires afin que la séance ne se décale pas dans le temps.

Avec l'accord des parents, les assistantes maternelles peuvent accompagner les enfants qui leur sont confiés, si elles en ont la possibilité matérielle.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire au plus vite auprès de la structure d'accueil de votre enfant partenaire du projet ou directement à l'AIPE.

☎ 04 76 35 66 75 - ✉ [aipe.association@orange.fr](mailto:aipe.association@orange.fr)

Nos partenaires de la Commission Acti'BB :



## AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER

Je soussigné, \_\_\_\_\_

autorise l'AIPE à photographier mon enfant

\_\_\_\_\_ au cours des séances de  
Psychomotricité et à utiliser ces photographies, uniquement auprès de ses  
partenaires pour la promotion des activités de l'association.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_